

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA
Séance du lundi 25 septembre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-cinq septembre, à dix-huit heures et quarante-et-une minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal :
18 septembre 2023

Étaient présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.

Date de mise en ligne de la délibération :
02 octobre 2023

Excusés :
FAYE Cyril, excusé donne pouvoir à Robert BONIN, BERTHAIL Éric, KOCIOLO Guillaume.

Secrétaire de séance : DUEZ Sophie

Objet : Délibération portant création d'emploi d'agent recenseur

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu la loi n°2022-276 du 27 février 2022 relative à la démocratie de proximité, notamment son titre V,
Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires,
Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 modifié, relatif au recensement de la population,
Vu le décret n°2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,
Vu le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 4 juillet 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création d'un poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 2 janvier au 28 février 2024.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La rémunération brute de l'agent recenseur sera défini par arrêté.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Robert BONIN

